

Des nouvelles et des événements sur les choix énergétiques et l'évaluation des pesticides

PROTECTION DES AMPHIBIENS À ORNACIEUX-BALBINS ET PENOL

L'action de « sauvetage » des amphibiens chemin du Marais à Ornacieux-Balbins et chemin du Moulin à Penol sera reconduite cet hiver. Un appel à bénévoles sera lancé prochainement. Petit bilan de ce que nous avons fait les années précédentes :

Moulin sur la commune voisine de Penol (1,4 km) constitue un obstacle assez classique pour les migra-Nord un étang communal à l'entrée est du site et un étang privé à l'entrée ouest avec des secteurs humides entre les deux partiellement alimentés par une eau de bonne qualité puisque issue d'une résurgence de nappe phréatique.

CE QUE NOUS FAISONS AU MOMENT DES MIGRATIONS (MI-FÉVRIER À MI-MARS)

Chaque soir, en début de nuit, une équipe de trois ou quatre bénévoles réalise un aller-retour sur l'itinéraire pour faire traverser manuellement les amphibiens rencontrés et compter les écrasés de la nuit précédente. En 4 campagnes (2019, 2020, 2022, 2023) 1500 animaux environ ont été « sauvés » sur environ 3000 comptés. Selon les années, nous avons pu compter sur l'aide de seize à trente et un bénévoles.

FORMATIONS INTERNES, INFORMATION **ANIMATIONS EN DIRECTION DU PUBLIC**

Depuis le début de cette action nous avons été aidés par l'équipe de la réserve du Grand Lemps (gérée par le CEN – Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère) qui nous a accueillis à plusieurs reprises dans le cadre des animations publiques ou d'animations dédiées. Une soirée de présentation en salle munes...).

Le chemin du Marais prolongé par le chemin du avec support diapos a été animée en février 2022 par Gregory Maillet, conservateur du site.

Depuis 2019 nous avons rencontré régulièrement tions d'amphibiens : côté sud une colline boisée, côté les élus des deux communes concernées, Penol et Ornacieux-Balbins. À partir de 2023, une signalisation (non contraignante) a été mise en place aux deux entrées du site. Depuis 2022 plusieurs articles ont été publiés dans le bulletin municipal d'Ornacieux-Balbins à la demande de la commune.

> Une soirée d'information à destination du public a été organisée en décembre 2021 à la salle des fêtes de Penol animée par Jean-Luc Grossi du CEN ainsi qu'une animation sur le terrain un soir de passage de bénévoles (février 2022).

EN GUISE DE CONCLUSION...

Pour notre association cette action de « sauvetage » d'amphibiens a marqué une étape importante pour la diversification de nos actions. Elle s'est développée en partenariat « officieux » avec le CEN, partenariat qui deviendra tout ce qu'il y a de plus officiel à l'occasion de notre projet en cours « Inventaire et création de mares en plaine de Bièvre » financé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et par les fondations Caisse d'Epargne et Crédit Agricole. Il est vraisemblable que sans les « petites bêtes » d'Ornacieux-Balbins, nous n'aurions eu ni ce projet, ni ce partenariat étendu pour cette occasion à d'autres structures (LPO, Communauté de com-

CENTRE DE COMPOSTAGE DE MI-PLAINE : UNE ÉVOLUTION NOTABLE!

Sans doute, en empruntant l'axe de Bièvre, êtes-vous passés à côté de ces plateformes de compostage situées aux limites des communes d'Izeaux, Sillans, La Frette, Bevenais et le Grand-Lemps et avez-vous été importunés par l'odeur pestilentielle qui s'en dégageait?

Des riverains vivent à côté de ces installations qui tion... Ces riverains s'étaient organisés en association depuis plusieurs années sans grands résultats et se sentaient bien abandonnés!

Le 16 juillet 2021, afin de trouver des solutions aux problèmes de nuisances subies par les riverains, BLE, FNE38 et le PIC VERT ont organisé une rencontre avec ces riverains et les représentants des communes concernées. Un courrier a été adressé par chacune des parties au Préfet de l'Isère pour demander que soit réactivée la commission de concertation annuelle qui ne s'était pas réunie depuis le 07 février 2018.

À partir de là, les réunions de concertation et les contrôles par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont été remis en place. BLE y participe. Le changement d'une partie de la gouvernance des centres de compostage a contribué à une bonne prise en compte des réclamations des riverains et à une bonne évolution dans le traitement des nuisances.

LA DERNIÈRE RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2023 NOTAIT **UN CERTAIN NOMBRE D'ÉVOLUTIONS:**

L'accès aux sites par les camions a été organisé pour un meilleur confort des riverains. Un grand nettoyage du site a été fait.

Les nouveaux dirigeants ont fait le choix de la microtraitent des déchets verts, des boues de station d'épura- biotique. Ce procédé accélère le temps de compostage et évite la prolifération des bactéries malodorantes. De plus il est propice à la lutte contre la prolifération des mouches.

Les bacs de lixiviats sont maintenus au plus bas.

Une vigilance sur la réception des gisements : relocalisation de la provenance des matières et possibilité de refus de certains gisements non conformes.

L'achat d'un crible qui devrait bientôt être livré permettra de travailler en tenant compte de la météo (sens du vent) et donc de moins impacter les riverains par les odeurs. Jusqu'à maintenant le crible était loué avec une réservation en amont selon la disponibilité et pour un certain nombre de jours, ce qui limitait le choix des jours

Les riverains et les représentants des collectivités locales ont exprimé leur reconnaissance face à ces évolutions.

Notre association en réactivant ce dossier a joué son rôle de fédérateur entre les différentes parties. Il est démontré une fois de plus que lorsque les personnes s'assoient autour d'une table pour réfléchir ensemble aux problèmes, lorsqu'elles sont de bonne volonté, des solutions peuvent émerger.





